

## **LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

est convoqué pour le  
mercredi 2 septembre 2015

**au Foyer de Beausobre, à 20 h 15**

### **Ordre du jour**

#### **A 19 h, présentation de l'étude préliminaire de Beausobre**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2015.
2. Démission de deux Conseillères communales.
3. Assermentation de deux Conseillers communaux.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Nomination de la commission chargée de l'étude sur la prise en considération du postulat du Groupe de Verts "Etude sur la faisabilité et l'opportunité d'une gouvernance régionale des communes dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges". (SPI)
7. Rapports de la Municipalité :
  - N° 33/9.15 Réponse à la motion Helder De Pinho "Requérants de travaux d'utilité publique". (PLR)
  - N° 36/9.15 Réponse au postulat Philippe Deriaz et consorts "Postulat invitant la Municipalité de Morges à améliorer ses outils de gestion comme sa procédure de gouvernance, tant en matière de planification de travaux, que de suivis des projets de construction"; (EM)
  - N° 39/9.15 Réponse au postulat du Groupe SPI "Pour des infrastructures communales accessibles à toutes et à tous" – Demande d'un crédit d'étude de CHF 28'000.00 TTC pour l'examen approfondi de 6 bâtiments communaux. (SPI)
8. Préavis de la Municipalité :
  - N° 37/9.15 Arrêté d'imposition pour l'année 2016; (Commission des finances)
9. Rapports de commissions :
  - N° 12/9.15 Réponse à la motion Pierre Marc Burnand "Pour une étude sans a priori de la mise en place du concept Police-Population (Popul) à Morges;

- N° 26/9.15 Demande d'un crédit de CHF 744'000.00 pour les avant-projets des aménagements de surface, routiers, sportifs, paysagers et des infrastructures souterraines en relation avec le réaménagement du Parc des Sports et la création d'un centre aquatique;
- N° 34/9.15 Prise en considération du postulat du Groupe des Verts "Faire revenir un peu de campagne parmi nos espaces verts : Pourquoi pas ?";
- N° 38/9.15 Demande d'un crédit de CHF 1'150'000.00 pour la mise en place du Plan Lumière 2015, subvention non déduite;
10. Postulat Steven Kubler et consorts "Enfin une solution pour des loyers abordables à Morges ?" – Développement
11. Motion de l'Entente Morgienne "Pour une meilleure défense des intérêts morgiens" – Développement
12. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
13. Questions, vœux et divers.

Le président

Le secrétaire

Laurent Beauverd

Frédéric Ambresin